

**CONSEIL MUNICIPAL**  
SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021

---

**COMPTE RENDU**  
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25  
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

---

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-sept septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 10/09/2021, se sont réunis en séance ordinaire exceptionnellement salle Sophie Tatischeff sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, DÉSIRÉ Serge, adjoints  
MM. PASQUET Pascal, PIOCHE Thierry, Mmes PUYBERTIER Géraldine, SIMON Nathalie, MM. BOURY Alexis, METIVIER Arnaud, Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, M. ALLORENT Patrick, Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD-LOUBOUTIN Maryline, M. DEVAUX Fabrice

Mme Séverine DESCOUT-SAUVAGE est nommée secrétaire de séance.

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 20 août 2021. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**II- DEVIS TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA POSTE**

Des travaux d'accessibilité sont programmés au bureau de Poste de Sainte-Sévère du 4 au 15 octobre 2021, avec notamment la création d'une nouvelle entrée pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi, il reviendra à la commune de procéder à des travaux de réfection de voirie suite à cette ouverture.

L'entreprise ATRS propose un devis d'un montant de 1 283 € pour ces travaux. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

**III- DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ POUR L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE**

Monsieur le Maire explique que par délibération du 21/08/2020, il avait été désigné pour représenter la commune à l'Agence Technique Départementale 36. Son élection en tant que Conseiller départemental l'a rendu membre de droit de cette structure. Aujourd'hui, il convient donc de désigner un nouveau délégué pour la commune. Le Conseil municipal accepte que Monsieur Gaston LANGLOIS, Adjoint au Maire prenne cette place.

**IV- CREATION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS**

Quinze communes du territoire de la Communauté de communes La Châtre-Sainte-Sévère ont été sélectionnées par l'UDAP de l'Indre, en parallèle de l'étude en cours sur le PLU intercommunal, en fonction des enjeux patrimoniaux propres à leurs monuments historiques. La DRAC Centre Val de Loire a missionné un bureau d'études composé d'une urbaniste-géographe, d'une architecte du patrimoine et d'un paysagiste.

Après une réunion de lancement le 5 Février 2020, l'équipe a visité chaque site en présence des élus et des propriétaires privés, puis a présenté son étude à chaque maire lors d'entretiens individuels les 15, 16 et 17 février 2021.

Lors l'élaboration du plan local d'urbanisme de Sainte-Sévère, un premier périmètre de protection modifié (PPM) commun aux trois monuments historiques suivants a été adopté en 2005 :

- Ancienne halle, monument historique classé par arrêté du 16 décembre 1936
- Croix monumentale, monument historique inscrit par arrêté du 24 avril 1936
- Porte de ville, dite porte du marché, monument historique inscrit par arrêté du 2 mars 1959.

La présente étude inclue un monument historique inscrit postérieurement au PPM de 2005 :

- les vestiges du château, monument historique inscrit par arrêté du 4 février 2013.

Cette étude a donc abouti à une proposition d'un périmètre délimité des abords commun à l'ensemble des monuments historiques (4) situés sur la commune. Cette étude est consultable en mairie.

Aussi, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable sur le périmètre délimité des abords proposé par l'architecte des bâtiments de France qui sera annexé à la délibération et qui peut être consulté à la mairie. A noter que le dossier de création dudit périmètre sera soumis à enquête publique unique concomitamment au projet de PLU intercommunal ;

#### **V- DEMANDE DE SUBVENTION – VELO CLUB DE POULIGNY-NOTRE-DAME**

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 250 € au Vélo Club de Pouligny-Notre-Dame pour l'organisation de la Ronde du Facteur, notamment pour les frais engendrés en 2020 pour la course qui n'a pu avoir lieu.

#### **REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIQUE PAR ORANGE**

Le Conseil municipal fixe pour l'année 2021 le montant de la redevance d'occupation du domaine publique par Orange selon les modalités suivantes :

- ✓ 55,05 € le km d'artère aérienne (13.167 km d'artère aérienne) soit 724,84 €
  - ✓ 41,29 € le km d'artère en sous-sol (13.230 km d'utilisation en sous-sol) soit 546,27 €
- soit un montant total de 1 271,11 €.

#### **VII- ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS**

- **Travaux de la station d'épuration :** la nouvelle station fonctionne. Les travaux de clôture, bordure, voirie et engazonnement sont à terminer. Les travaux nécessaires à la modification d'un point de rejet ont été réalisés. La programmation d'une visite par les membres du Conseil municipal est à l'étude avant de mettre en place une visite pour les scolaires et une journée porte ouverte pour la population.

- **Petites Cités de Caractère :** la commission d'homologation sera présente à Sainte-Sévère le 28 septembre prochain.

#### **IX- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

##### **1- Déclarations d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le Maire indique que la commune a renoncé à son droit de préemption pour la parcelle suivante :

- AB 441 – avenue d'Auvergne

## 2- Compte rendu de la commission Santé du 30/08/2021

La campagne de communication réalisée par Big Berry « Médecins, changez d'air à Sainte-Sévère » est présentée aux membres du Conseil municipal.

Elle comprend :

- la création d'un support de communication et une vidéo pour Facebook, LinkedIn et Instagram,
- un sponsoring sur Facebook,
- et des flyers et affiches pour les écoles et universités.

### AGENDA :

18/09/2021 : Course Team Passion Solex à Chavy

18 et 19/09/2021 : Trail des rives de l'Indre : vin d'honneur le 18/09 à 18h

19/09/2021 : Banquet des classes 55

21/09/2021-20h : Commission communication – préparation du Tambour de Ville

22/09/2021-20h30 : Commission Petites Cités de Caractère

28/09/2021 : Commission d'homologation Petites Cités de Caractère

30/09/2021-19h : Commission personnel

04/10/2021-19h30 : Commission Finances

15/10/2021-20h : Conseil municipal

19/11/2021-20h : Conseil municipal

17/12/2021-20h : Conseil municipal

07/01/2022 : Cérémonie des vœux

Fin de séance : 22h50

**Le Maire,  
François DAUGERON**



The image shows the official seal of the Municipality of Sainte-Sévère, Indre. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE SAINTE-SÉVÈRE' at the top, 'INDRE' at the bottom, and '1793' at the bottom center. In the center of the seal is a coat of arms featuring a sun and a figure. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'François Daugeron'. A long horizontal line is drawn below the signature.